

La loi Elan en synthèse

Date	7 mai 2019
Lieu	CAUE 64 4 place Reine Marguerite 64000 PAU
Coût	Tarif non adhérents : 60 euros 1/2 journée Tarif adhérents : 45 euros 1/2 journée
Intervenant	Philippe ZAVOLI, professeur en droit public, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)
Publics concernés	Élus et responsables des collectivités et de leurs groupements (EPCI – Syndicats), techniciens des collectivités et de leurs groupements et professionnels
Objet	Le 24 novembre 2018, après près d'un an de péripéties parlementaires, la loi Elan est publiée au Journal Officiel. Le texte traite tant de l'accélération de la construction neuve que du rôle des collectivités dans la politique du logement ou encore des enjeux et des évolutions dans le parc privé et social. Le texte présenté au Parlement a été le fruit d'une concertation de 7 mois suivie d'une conférence de consensus de 2 mois qui a réuni plusieurs centaines de parlementaires, élus locaux et professionnels du secteur et de près de 8000 amendements lors de son examen. La majorité des mesures est applicable immédiatement pour la relance du secteur du logement en France.
Objectifs	Faire le point sur l'adoption et la mise en œuvre de la loi ; Mettre en perspective ce texte par rapport aux précédentes évolutions législatives majeures, en particulier la loi ALUR ; Analyser les dispositions de la loi ELAN relatives au droit public et leurs impacts sur les pratiques en matière d'urbanisme.

La loi Elan en synthèse

7 mai 2019

8h45	Accueil des participants
9h00	Introduction par Xalbat ETCHEGOIN, urbaniste conseiller
9h15	Présentation de Philippe ZAVOLI
11h30	Questions / réponses
12h15	Conclusion et évaluation
12h30	Clôture



inscription

7 MAI 2019

La loi Elan en synthèse

Nom - Prénom Organisme
Fonction Courriel

Inscription à la formation (places limitées) : 60 € (non adhérent)
 45 € (adhérent)

- Chèque à l'ordre du CAUE 64
- Mandat administratif, en précisant le nom de la formation
Compte Creditcoop pau 4255 9100 0008 0035 3506 821

A retourner avant le 3 mai 2019 au CAUE 64
Une seule inscription par bulletin, dupliquer si besoin

